

<https://www.snetap-fsu.fr/Salaires-l-urgence-des-actes.html>



Salaires : l'urgence des actes !

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le ministre de l'Education nationale a lancé ce lundi 3 octobre sa première réunion consacrée à la revalorisation salariale des enseignant-es. D'emblée la [FSU](#) a rappelé que la question salariale concerne tous les personnels. Elle a rappelé ses exigences : rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et revalorisation d'ampleur à même de faire face au déclassé salarial de nos professions et à des situations de grande précarité (notamment celles des AED et des [AESH](#)), augmentation des salaires et mesures de carrière sans contreparties pour tous les personnels, en début, milieu et fin de carrière, nécessité de lutter contre les inégalités salariales femmes/hommes.

Le ministre a présenté un calendrier de discussions et confirmé les grandes lignes du cadre budgétaire : 635 millions pour l'augmentation des rémunérations sans conditions, 300 millions pour le pacte pour l'année 2023. La FSU a fait préciser le fait que les [CPE](#) et PsyEN seraient concerné-es par la partie sans conditions. Sur cette dernière, le ministre a affirmé sa volonté pour les premières moitiés de carrière (les 25 premières années) par la rémunération et, pour la première fois, a entrouvert la porte d'une amélioration des promotions (hors classe et classe exceptionnelle) pour la 2ème moitié de carrière.

Sur le pacte, la FSU a rappelé son refus de travailler plus pour gagner plus. Le ministre a dit entendre les remarques sur la charge de travail des enseignant-es et évoque la possibilité de mieux rémunérer les missions existantes pour une partie de cette somme.

Le ministre a annoncé lors de cette réunion que la prime REP/REP+ serait bien versée à tous les personnels y exerçant : [AESH](#), AED, CPC, PsyEN, CPE, Assistantes sociales, infirmières ... Il s'agit là d'une revendication de longue date de la FSU qui serait enfin entendue.

En définitive, le cadre budgétaire reste trop contraint pour obtenir une revalorisation d'ampleur. Quelques lignes bougent, notamment sous l'influence de l'action et des interventions de la FSU et de ses syndicats nationaux depuis plusieurs mois : les fins de carrières pourraient être aussi concernées par des mesures sans contreparties, via des promotions de grade plus importantes, alors qu'elles étaient jusqu'ici oubliées, la porte s'ouvre sur une meilleure reconnaissance des missions existantes.

Mais cela ne suffit pas, loin s'en faut ! Pour la FSU, il faut un plan de programmation pluriannuel, une revalorisation par des mesures indiciaires, des mesures pour toutes et tous et en particulier pour les AED et les AESH qui exercent en dehors de l'Education prioritaire, mais aussi pour l'ensemble des personnels qui concourent au service public d'éducation (administratifs-ves, infirmières, assistantes sociales, personnels de direction et d'inspection, etc.). **La FSU a en effet rappelé son attachement à ce que toutes et tous soient concerné-es, y compris les personnels du ministère de l'agriculture ou encore les enseignant-es affecté-es dans l'enseignement supérieur (PRAG, PRCE, etc.).**

La mobilisation des personnels depuis le début de l'année (nombreuses réunions, participation encourageante à la grève du 29 septembre) montre leur détermination à obtenir une revalorisation digne de ce nom. Après la rentrée de la pénurie, il faut des mesures fortes et urgentes pour restaurer l'attractivité de nos métiers. La FSU a pris l'initiative de réunir une intersyndicale éducation ce mercredi 5 octobre, afin de faire le point sur la situation et tracer des perspectives.

Les Lilas le 4 octobre 2022